



Profession de foi de Mathieu BENOIT

Collège B1 CSI INSU

Vos élu.e.s CGT au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) combattent la politique qui pèse sur la recherche : précarité, concurrence, chasse aux appels d'offres, mutualisations sans objectif scientifique, poids de la bibliométrie, remise en cause de l'indépendance de la recherche. Elles et ils sont les garants de la transparence du fonctionnement et des décisions de ces conseils. Elles et ils tiendront informés les personnels.

La transformation des ESR (Enseignement supérieur et Recherche) : une dérive sociétale qui nous impacte tous

Depuis une vingtaine d'années, toutes les restructurations de l'ESR vont dans le même sens, que l'on pourrait résumer en : **territorialisation** autour de grands pôles ou encore politique de site. Le but implicite est d'appliquer aux organismes de recherche les recettes **néo-libérales** que l'on expérimente sur la société. Cette volonté **d'asservissement** et de pilotage est au cœur de la loi LRU et de la loi Fioraso, la LPR. Elle s'appuie sur les outils de **déréglementation** offerts notamment par l'ordonnance de décembre 2018 qui a permis aux regroupements territoriaux de l'ESR de constituer des établissements expérimentaux dérogeant aux codes de l'éducation et de la recherche, et au niveau plus général de la fonction publique, par la loi de transformation de l'action publique (CAP2022 ; été 2019).

Au SNTRS-CGT, nous pensons que la discussion sur la politique scientifique doit se mener aux CS et CSI, en liaison avec les sections et les laboratoires. C'est pourquoi les élus de la CGT pèseront de toutes leurs forces afin que ces conseils ne soient pas supplantés par des comités exclusivement nommés, comme les Alliances. Les conseils doivent avoir les moyens nécessaires pour un travail inter-instituts, afin de préserver l'unité du CNRS. Le lien entre CSI et CS doit devenir permanent et incontournable.

Que deviennent les organismes nationaux de recherche dans ce paysage ?

Au sein des ESRs, la notion assez floue de *compétition internationale* est utilisée pour réviser en profondeur l'organisation de la recherche en France. L'objectif est ainsi de transformer les organismes nationaux en simples **agences de moyens**, comme cela a pu être déjà fait pour les EPIC. Ces restructurations contraignent inévitablement les chercheurs et les ITA à des réorientations thématiques et/ou des mobilités géographiques, qui déstabilisent et détruisent notre environnement de travail.

Ce sont **des pans entiers de nos connaissances** et de notre savoir-faire scientifique **qui sont ainsi sacrifiés** pour plaire aux politiques, locaux ou nationaux, sous couvert d'un mensonge habilement entretenu par les médias : la recherche devrait être utile *dans l'immédiat* au quotidien des français.

Quel rôle pouvons-nous jouer au sein des CSI ?

Une politique scientifique est ce que nous décidons d'en faire. Par le biais des organisations syndicales, nous pouvons proposer un éclairage radicalement différent et **refuser ce fatalisme** qui semble gagner nos ESRs. Il existe **des solutions alternatives** à cette vision managériale et néo-libérale de nos métiers. Pour le SNTRS-CGT, les CSI du CoNRS doivent peser sur la Direction du CNRS, sur les orientations scientifiques et sur les grandes questions qui touchent toutes les catégories du personnel : carrière, emploi, métiers, financements, restructurations, coopérations internationales.

Quels sont les points pour lesquels le SNTRS-CGT doit être un acteur incontournable du dialogue social au sein des ESRs ?

1 – Nos statuts et nos métiers

Qui décide pour nous ?

Les gouvernements qui se sont succédé ont tous suivi la même politique : le Pacte pour la recherche, la loi LRU, la LPR ont profondément déstabilisé la recherche publique. Seules les résistances des personnels ont évité le démantèlement du CNRS et sa transformation en *agence de moyens*. Ces orientations se sont maintenues après 2012 : loi Fioraso (LRU2), deuxième vague des Investissements d'Avenir, **asservissement de la recherche publique au marché**, avec la nouvelle mission de transfert des résultats vers les entreprises pour accroître *leurs compétitivités*.

Et à l'avenir ?

La **compétition entre établissements** au nom de *l'excellence* s'accroît. La loi impose désormais de grands regroupements, grands établissements, mastodontes issus de fusions en cascade qui engloutissent les structures intermédiaires, afin de ne garder **qu'un seul grand établissement par région** (probablement trois ou quatre en Île-de-France). Dans cette nouvelle configuration, le CNRS tend à perdre son rôle national et ses prérogatives de politique scientifique. Il a commencé à **se désengager** de certaines unités mixtes en disparaissant des tutelles. Ses personnels subissent **des mutualisations et mobilités forcées** au gré des recompositions.

Nos métiers peu valorisés

La politique d'austérité pérennise **le blocage des salaires** et des carrières, accroît **la précarité** et assombrit l'avenir des jeunes, qui se détournent des carrières scientifiques. La mise en place du système de primes **RIPEC** met en concurrence les collègues et contribue à **la méritocratie**.

2 - Recrutement

Les recrutements sur les postes de CRCN deviennent **de plus en plus compétitifs**. Il est dramatique que la nouvelle génération, **que nous avons contribué à former** et dont l'état français a financé la recherche finissent soit par abandonner, soit en poste à l'étranger. Face à cela, le CNRS n'apporte aucune réponse, sauf des mauvaises, comme **le coloriage** et surtout le fléchage thématique/géographique d'un poste doit rester exceptionnel. Le SNTRS-CGT maintient une position offensive sur ce sujet : **le recrutement massif de nos jeunes diplômés**, afin de maintenir une recherche de haut niveau dans nos ESR.

3 - Primes :

Toujours dans l'objectif de plus d'individualisation, **l'instauration de primes** est un élément fort de la LPR : à l'horizon 2027, elle va être augmentée d'un facteur 7 pour les chercheurs, et accompagnée d'une baisse du nombre de postes de 10% ! De plus, une partie de ces primes va se faire *au mérite*. Elle peut même devenir un moyen pour les universités de *contraindre* les chercheurs à faire de l'enseignement. Nous refusons la remise en cause du métier de chercheur à temps plein pour **des raisons purement économiques**.

En résumé, voter pour les candidats de la CGT c'est voter :

- Pour la défense de la recherche publique et de ses personnels au CNRS et dans les Universités
- Pour le recrutement de titulaires plus jeunes et en nombre suffisant selon les besoins. Pour mettre fin au scandale de la précarité. Pour des carrières attractives et la reconnaissance des qualifications.
- Pour des financements récurrents qui permettent aux scientifiques d'exercer pleinement leur métier, au lieu de devenir « chercheurs d'argent ».
- Pour arrêter les dérives managériales génératrices de souffrance et permettre aux personnels de retrouver la sérénité de travailler
- Pour des choix scientifiques, pour une prospective scientifique non soumis au politique ou au marché.
- Pour que le CNRS garde ses prérogatives nationales. Pour le maintien de toutes les disciplines en son sein, et pour une attention particulière en direction des thématiques rares ou menacées.
- Pour le développement des Grands instruments de recherche.
- Pour une collaboration équilibrée entre le CNRS et les universités qui ne doit pas être assujettie aux pressions locales du patronat et des Régions.

Qui suis-je ?

Géochimiste isotopiste, j'ai été recruté au CNRS en 1999. Je n'ai adhéré que récemment au syndicat. Sympathisant mais n'étant pas à l'aise avec l'esprit corporatiste, je me suis toujours tenu en retrait, participant de manière surtout individuelle aux luttes contre la dégradation de nos conditions de travail.

Pour résumer, j'ai opposé pendant 30 ans un fatalisme résigné devant la destruction de la recherche académique, comme lors de la création de l'ANR par Chirac et des EQUIPEX, LABEX, IDEX ... par Sarkozy. Puis j'ai décidé que c'était terminé. Et j'ai rejoint le SNTRS-CGT. Cela me permet de me battre efficacement contre cette vision compétitive et inégalitaire de la recherche, car je la trouve archaïque. Sur notre planète aux ressources qui s'amenuisent, penser que la compétition est un facteur de progrès, dans la recherche ou ailleurs, c'est soit un peu stupide, soit suivre Elon Musk, c'est-à-dire croire que l'humanité se divise entre les élus qui vivront dans l'espace et les sous-hommes qui crèveront sur Terre (Hervé Kempf, « Que crève le capitalisme », Points, 2022).